

part des instituts religieux qui se présenteront pour être autorisés? Imaginez-vous les Brisson, les Viviani, les Marcel Sembat, scrutant les statuts et les constitutions monastiques! A quelles insanités, à quelles énormités, à quels outrages, à quels dénis de justice ne peut-on pas s'attendre! Ainsi plusieurs ordres religieux sont décidés à quitter la France. Les Jésuites se préparent à la dispersion. Les Bénédictins de Solesmes et de Ligugé organisent déjà leur déménagement. Il est certain que des centaines de congrégations vont en faire autant. Quelle énorme déperdition de forces pour la France!

\* \* \*

L'esprit d'ostracisme et d'intolérance du ministère Waldeck-Rousseau se manifeste dans toutes les sphères. C'est ainsi que le ministre de l'Instruction publique, M. Leygues, a récemment donné l'exclusion à deux membres de l'Institut, MM. Emile Faguet et Gebhart, proposés pour présider à la distribution des prix aux lycées Charlemagne et Henri IV. Le premier est membre de l'Académie française, et le second, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. Ils sont, paraît-il, suspects de nationalisme. De là leur mise à l'index. L'Académie française a ressenti ce procédé et protesté par la résolution suivante:

“L'Académie, étonnée que l'un de ses membres ait été écarté de la présidence d'une distribution de prix dans un lycée de Paris, exprime tous ses regrets.”

L'Académie des Sciences morales et politiques a adopté la même résolution. Cet incident a créé toute une sensation dans le monde intellectuel. Commentant l'acte de M. Leygues, Jules Lemaitre, le fin critique, a écrit dans l'*Écho de Paris*:

“Et par qui le ministre a-t-il remplacé Gebhart et Faguet? Par le préfet de police et par le préfet de la Seine. Pourquoi pas par deux gendarmes?”

“Je ne sais encore par qui on remplacera Marcel Dubois. Probablement par le vénérable de la Loge de Sèvres.”

“J'espère qu'on ira jusqu'au bout, et que les proviseurs de Charlemagne et de Henri IV vont être expédiés dans quelque Carpentras...”

“Nous ne sommes pas encore tout à fait accoutumés à voir la République commettre, contrairement à ses principes les plus déclarés, des actes d'un arbitraire aussi gratuit et aussi mesquin. De telles vilénies ne sont pas moins significatives et nous touchent presque autant que des crimes.”